

	<b>Appel à candidature CO</b>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 1/3

# Description de l'offre : Chargé de cours – Formation continuée – Législations liées aux chantiers

---

## Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation continuée « Législations liées aux chantiers » à tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à effectuer des missions en la matière

**Grade minimum requis pour la fonction :** Inspecteur de police

## Conditions requises pour la fonction

- Etre membre de la police locale ou de la police fédérale
- Avoir une très bonne connaissance et de l'expérience dans la mise en œuvre/le contrôle des dispositifs de chantiers

## Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience dans le domaine pédagogique

## Compétences transversales

**Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation** des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

**Maintenir à jour ses connaissances** dans le domaine policier et plus particulièrement, en matière de législations chantiers

## Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

## Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler

	<b>Appel à candidature CO</b>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 2/3

- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

### Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

### Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

### Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique**
  - De la législation en la matière
  - Des rôles et compétences du policier en la matière
  - Des différents types de chantiers et des différentes catégories de signalisation
  - Des conséquences d'une mauvaise signalisation en la matière
- **Avoir une maîtrise pratique :**
  - De la mise en œuvre et du contrôle des dispositifs de chantiers
  - De l'application de la bonne approche répressive en utilisant les différentes réglementations en la matière (code de la route, RGP)
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) APPH
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
- Transmettre des consignes simples et complexes

**(Pré)Sélection :** La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

	<b>Appel à candidature CO</b>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 3/3

**Lieu de travail :** Jurbise / Ghlin (déplacements possibles)

**Régime de travail :** fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

### Dépôt des candidatures

**Mode :** uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

**Ouverture de l'offre :** 18/07/2024

**Date limite :** 26/08/2024